



Fumer dans un avion : un passager condamné !

Rubrique : actualités - Date : vendredi 14 juillet 2006

LIBERATION signale qu'un voyageur domicilié en Haute Savoie, poursuivi pour avoir enfreint l'interdiction de fumer sur un vol Pointe à Pitre - Paris, a été condamné hier par le tribunal correctionnel à une amende de 800 euros pour « mise en danger d'autrui ».